



CONSEIL COMMUNAL  
DE VICH

Résumé des décisions du  
Conseil Communal de Vich du  
03.12.2024 présidé par le Vice-  
Président M. Cyrille GHISTE

➤ Appel nominal

40 membres convoqués, 30 présents, 8 excusés, 2 absents. Le quorum est atteint

➤ Adoption du Procès-Verbal 08.10.2024.

Le procès-verbal est accepté à large majorité, 2 abstentions

➤ Adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

➤ Préavis 05/2024-2025 - budget du ménage communale pour l'année 2025

Le Préavis n°05/2024-2025 est accepté à l'unanimité

➤ Nomination d'une commission ad'hoc pour le règlement communal sur la protection du patrimoine arboré

M. Éric PASCHE  
M. Didier PLUSS  
M<sup>me</sup> Belinda SCHAEER  
M<sup>me</sup> Nathalie STREIT, suppléante

Ils sont élus par applaudissement

Fait à Vich, le 05 décembre 2024

Au nom du Conseil Communal de Vich

Le Vice-Président  
M. Cyrille GHISTE



La Secrétaire  
M<sup>me</sup> Valérie ZEENDER

Selon les articles 168 et suivants de la LEPD, la demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité de Vich, accompagnée d'un exemplaire de listes de signatures, sous la signature d'au moins cinq électeurs constituant le comité, dans un délai de 10 jours qui suivent la publication à l'affichage au pilier public.